Ministère de la culture et de la francophonie
Direction de l'administration générale

Bulletin, du
Département des études et de la prospective

2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris
Tél. 40 15 73 00
Télécopie 40 15 79 99

Supplément à la Lettre d'information N°359 du 13 janvier 1994

N° 102 / janvier 1994 DOSSIER

Les bacheliers des sections A3 théâtre et A3 cinéma*

Les bacheliers des sections A3 théâtre et A3 cinéma (environ 3000 élèves sur 4 années scolaires dans 146 lycées) sont en majorité des filles, de milieu diplômé, sensibilisé à l'art.
Ces élèves se sont orientés en A3 à la fois par souci d'échapper à la rigidité du système scolaire et par «passion» pour le théâtre (65%) ou pour le cinéma (68%) : 3 élèves sur 4, à l'entrée en seconde, pensaient faire plus tard un métier dans l'un ou l'autre de ces deux secteurs.
Aujourd'hui, ces jeunes ont renoncé pour la plupart à s'orienter vers les professions du spectacle et de l'audiovisuel et ont entrepris des études supérieures (95%) de lettres, de sciences humaines ou sociales, ... le plus souvent à l'université.
Le regard rétrospectif qu'ils portent sur l'enseignement artistique reçu au lycée est très positif : son contenu, les méthodes pédagogiques qui lui sont associées, ont su les remobiliser jusqu'au baccalauréat. Toutefois, les anciens élèves de la section cinéma auraient souhaité un enseignement moins théorique.
L' enseignement de théâtre ou de cinéma reçu au lycée a pourtant laissé sur ces jeunes de fortes traces en les sensibilisant à toutes les formes d'art : bien plus que les bacheliers des autres séries littéraires, ils fréquentent aujourd'hui assidûment les lieux de spectacles et pratiquent un large éventail d'activités artistiques «en amateur».

Des filles d'un milieu aisé, fortement diplômé , amateur d'art

Comme l'ensemble de la filière littéraire (A), les deux sections A3 étudiées sont très féminisées, la section *théâtre* (79% de filles) plus encore que la section *cinéma* (67%).

Les bacheliers A3 *théâtre* et A3 *cinéma* se différencient toutefois assez nettement de leurs camarades des sections A1 et A2 par l'origine sociale de leurs familles : ils se recrutent plus souvent dans les catégories socio-professionnelles supérieures et corrélativement, parmi les plus diplômées *(tableau 1)*. 60% des A3 *théâtre* et 53% des A3 *cinéma* ont ainsi un père cadre supérieur ou moyen (49% des élèves A1, 49% des A2). Les A3 ont en outre des mères actives, exerçant elles aussi une profession supérieure (43% des A3 *théâtre*, 35% des A3 *cinéma*, contre 18% des A1 et A2).

Surtout, ils sont issus de familles largement sensibilisées au monde de l'art et de la culture: 59% des élèves *théâtre* et 55% des élèves *cinéma* reconnaissent en effet à leurs parents «des goûts ou des intérêts particuliers dans un domaine littéraire ou artistique» : musique, arts plastiques, littérature, ... mais aussi, précisément, théâtre (pour 22% des élèves A3 *théâtre* contre 4% des A1) et cinéma

Tableau 1 - **Le niveau de diplôme des parents**

	Aucun		Inférieur au Bac		Bac et plus	
Sur 100 bacheliers de la section...	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
A3 théâtre	9	11	33	36	52	52
A3 cinéma	12	11	40	44	47	45
A1	8	13	48	49	44	37
A2	15	16	52	57	32	27

* Voir encadré page 3.

(pour 21% des A3 *cinéma* contre 7% des A2). Ces affinités n'ont pas été sans influence lors de l'orientation en seconde A3.

Au moment de ce choix, une forte majorité des élèves interrogés déclarent avoir bénéficié du soutien et des encouragements de leurs parents (85% des mères et 65% des pères des élèves *théâtre,* 83% des mères et 78% des pères des élèves *cinéma* ont «plutôt encouragé» leurs enfants dans cette voie).

Cette attitude familiale prend tout son sens lorsqu'on sait par ailleurs que l'image de la section n'était pas toujours très positive: 3 élèves sur 4 (75% des A3 *théâtre,* 74% des A3 *cinéma*) se souviennent que l'opinion la plus répandue à son égard était alors «qu'on ne savait pas très bien à quoi elle menait».

Ces élèves - et avec eux, leurs familles - ne se sont pourtant pas déterminés au hasard. Le plus souvent informés de l'existence de la section A3 par un de leurs enseignants (41% des élèves *théâtre,* 34% des élèves *cinéma*), ils ont choisi A3 pour deux motivations essentielles : le désir d'échapper à la norme scolaire, ainsi qu'un fort attrait pour le théâtre ou le cinéma.

Un besoin d'évasion

La séduction exercée par la section A3 tiendrait en effet, pour partie, à une réticence des élèves concernés à l'égard de la rigidité du système scolaire.

Lorsqu'ils étaient encore au collège (classes de 6e à la 3e), les élèves interrogés suivaient une option générale et non technologique, et obtenaient des résultats scolaires «moyens» (51% des élèves *théâtre,* 46% des élèves *cinéma*). Mais ils supportaient assez mal, semble-t-il, les contraintes ordinaires du système : bon nombre d'entre eux ont vu dans la section A3 une opportunité «d'évasion, d'originalité par rapport aux matières traditionnelles» *(tableau 2).* Ils ont été séduits par le fait que «cette section semblait moins scolaire, différente des autres»(28% des élèves *théâtre,* 24% des élèves *cinéma*) et sensibles à la rumeur selon laquelle «on y travaillait autrement» (60% des élèves *théâtre*, 56% des élèves *cinéma*).

Pour une petite minorité d'élèves, l'entrée dans la section A3 semble même avoir permis d'éviter une rupture pure et simple avec l'institution scolaire : 8% des A3 *théâtre* et 4% des A3 *cinéma* reconnaissent «qu'ils auraient arrêté leurs études s'il n'y avait pas eu la section A3». Mais à tous, elle a visiblement offert l'opportunité de renouer pour trois ans avec le système scolaire - et donc, d'obtenir le baccalauréat - dans des conditions plus souples et ressenties comme nettement plus motivantes.

Des «passionnés» de théâtre et de cinéma

Car la section A3, c'est aussi et surtout l'occasion d'aborder un enseignement artistique qui est objet d'intérêt, voire de passion.

65% des élèves *théâtre* et 68% des élèves *cinéma* ont choisi A3 parce qu'ils étaient «passionnés par le théâtre» ou par le cinéma.

Pour une très large proportion des jeunes interrogés, cette passion était même assez forte pour susciter des projets professionnels au-delà du lycée: 3 élèves *cinéma* sur 4 (77%) et 63% des élèves *théâtre* déclarent avoir eu, au moment de leur entrée en seconde, le désir de «faire plus tard un métier dans le cinéma ou dans le théâtre» *(tableau 2).*

Leur détermination était en tout cas suffisante pour leur faire accepter d'aller dans un autre lycée que celui dont dépendait leur domicile afin de suivre une section A3 : plus d'un élève sur deux a été dans ce cas (54% des A3 *théâtre*, 55% des A3 *cinéma*).

Un enseignement riche et diversifié

Interrogés sur l'enseignement artistique reçu au lycée, les élèves A3 en dressent un bilan très positif: pour la quasi-totalité d'entre eux, cet enseignement est jugé «diversifié» (96% des élèves *théâtre,* 89% des élèves *cinéma*), «passionnant» (respectivement 92% et

Tableau 2 - **Les motivations du choix de la section**

Déclarent qu'ils auraient pu dire au moment où ils sont entrés en section A3 :	*Sur 100 bacheliers de la section...* *A3 théâtre*	*A3 cinéma*
- «C'est la filière qui me plaisait le plus»	87	74
- «J'avais envie d'évasion, d'originalité, par rapport aux matières traditionnelles»	85	84
- «Je voulais faire plus tard un métier dans le théâtre ou dans le cinéma»	63	77
- «Je n'aurais pas pu avoir le bac dans une autre filière»	19	15

89%) et «bien enseigné» (respectivement 90% et 80%).

La pédagogie mise en oeuvre, confiée simultanément à un enseignant du lycée (professeur de français le plus souvent, mais aussi d'histoire/géographie, de philosophie, ...) et à un professionnel extérieur à l'institution scolaire (comédien ou metteur en scène en section *théâtre,* réalisateur ou technicien en section *cinéma*) est donc, elle aussi, jugée satisfaisante : dans la majorité des cas, enseignant et professionnel «travaillaient ensemble» (pour 84% des élèves *théâtre* et 65% des élèves *cinéma*), «s'entendaient bien» (87% des élèves *théâtre,* 78% des élèves *cinéma*) et le travail accompli en classe était tout aussi intéressant avec l'un qu'avec l'autre (58% des élèves *théâtre,* 42% des élèves *cinéma*).

Des différences sensibles s'observent toutefois entre les deux sections.
Le contenu de l'enseignement dispensé, et plus précisément, la part respective de l'enseignement théorique et de l'enseignement pratique, semble en effet les différencier fortement.

Théorie ou pratique ?

En section *théâtre,* les élèves ont étudié à fond «le jeu d'acteurs»(82%) et monté ensemble des pièces , sous la direction du comédien chargé, dans trois cas sur quatre (76%), de l'enseignement de l'option.
D'autres aspects ont été abordés en classe, comme «l'histoire du théâtre», «la mise en scène» ou «les décors et costumes», vraisemblablement à la charge de l'enseignant de lycée. Mais l'équilibre entre théorie et pratique s'établissait nettement en faveur de la pratique (selon 61% des élèves *théâtre*) - à leur grande satisfaction puisque c'est précisément «le jeu d'acteurs» qui les «passionnait» le plus (58%).

Dans la section *cinéma,* l'équilibre s'inverse: pour un élève sur deux (48%), l'enseignement théorique occupait un plus grand nombre d'heures de cours que l'enseignement pratique.
En classe, ces élèves faisaient essentiellement de «l'analyse de film». Ils approfondissaient «l'écriture d'un scénario», «l'histoire du cinéma» et nettement moins «le jeu d'acteurs». Le professionnel chargé de l'option, il est vrai, était ici moins souvent acteur (5%) que réalisateur (36%), technicien (29%), photographe (11%), scénariste (8%) ou producteur (6%).
Au cours de leur scolarité, ces élèves ont été initiés au maniement d'une caméra (99%),d'une table de montage (97%) et de divers appareils de prise de son (85%); mais insuffisamment à leur gré, puisque c'est là le domaine qui suscitait en priorité leur «passion».

Ce sentiment de frustration - 35% estiment avoir reçu un enseignement «un peu léger» - est sans doute d'autant plus vif que les attentes initiales étaient plus fortes: en s'orientant en A3, les élèves *cinéma* (bien plus que les élèves *théâtre*) attendaient une «section plus ouverte sur la vie professionnelle» (13% contre 8% des élèves de la section *théâtre*). Certains d'entre eux (13% contre 9% des élèves de la section *théâtre*) avaient même clairement l'impression de s'engager dans «un bac professionnel». Enfin, rappelons-le, 77% d'entre eux avaient alors l'intention de «faire plus tard un métier dans le cinéma».

Un groupe soudé

Quel qu'ait été le décalage entre l'attente initiale et le contenu de l'enseignement artistique reçu, les

QU'EST-CE QUE LA SECTION A3 ?

C'est une section qui propose aux élèves de la série littéraire (A), de la seconde à la terminale, à raison de quatre heures hebdomadaires en classe de terminale, un enseignement de «théâtre/expression dramatique», de «cinéma/audiovisuel», d'«arts plastiques» ou d'«éducation musicale».

En ce qui concerne les deux sections théâtre et cinéma, cet enseignement est confié simultanément à un professeur de lycée et à un professionnel extérieur (comédien, réalisateur, metteur en scène, technicien, ...). Au baccalauréat, il est sanctionné par une épreuve écrite et une épreuve orale, chacune affectée d'un coefficient 3. Les professionnels participent aux jurys de baccalauréat.

Après une période d'expérimentation, ces deux sections ont été créées en 1986 en classe de seconde, amenant les premiers candidats au baccalauréat en 1989. Après le bac 1992, on pouvait estimer à 1 500 environ le nombre des bacheliers A3 Théâtre et à 1 800 celui des bacheliers A3 Cinéma.

En 1991-92, 146 lycées proposaient l'une ou l'autre de ces deux sections (ou les deux).

Avec la rénovation pédagogique des lycées, qui est entré en application à la rentrée 93 en classe de première, la section A3 a disparu, remplacée par une «option Arts» accessible aux élèves des séries L (Littéraire), S (Scientifique) et ES (Economique et Social) des lycées d'enseignement général et technologique. Cette nouvelle option recouvre quatre domaines: arts plastiques, cinéma/audiovisuel, musique, théâtre / expression dramatique. Elle comprend 3h. de pratique artistique et 1h. d'histoire des arts.

bacheliers A3 interrogés gardent plutôt de leurs années lycée le souvenir d'années heureuses où se sont nouées des relations privilégiées avec leurs camarades et avec leurs enseignants. 67% des élèves de la section *théâtre* et 76% de ceux de la section *cinéma* estiment avoir constitué avec leurs camarades A3 «un groupe très soudé». «Soudé», précisément, par cet intérêt partagé pour le théâtre ou le cinéma, par des méthodes de travail plus collectives (travail en petit groupe autour d'un projet), mais aussi par le sentiment d'être différents des élèves des sections traditionnelles : dans leur lycée, les A3 avaient l'impression d'être «un groupe à part» (selon 74% des élèves *théâtre* et 71% des élèves *cinéma*) - et étaient d'ailleurs perçus comme tels par les élèves des sections A1 (78%) et A2 (81%).

Aujourd'hui, une large proportion des élèves interrogés ont gardé le contact avec certains de leurs camarades A3, ainsi qu'avec l'enseignant chargé de l'option (59% des élèves *théâtre,* 59% des élèves *cinéma*) ou avec le professionnel (50% des élèves *théâtre,* 33% des élèves *cinéma*). Et pour un tiers d'entre eux (31% des élèves *théâtre,* 37% des élèves *cinéma*), ces contacts se concrétisent par la pratique d'une activité commune (ne serait-ce qu'épisodique) dans le domaine du théâtre ou du cinéma.

Une remobilisation scolaire

Mais les effets de la section A3 sont aussi d'un autre ordre.
A court terme, le contenu de l'enseignement artistique et les méthodes pédagogiques qui lui étaient associées ont su remobiliser jusqu'au Bac ces élèves plutôt rétifs à l'institution scolaire et peu confiants en leurs propres possibilités: un élève sur trois «s'est mis à aimer d'autres matières» en dehors de la sphère artistique et plus d'un sur deux reconnaît qu'il «n'aurait jamais appris autant de choses dans une autre filière» *(tableau 3).*
Reconnus dans leur différence, ils ont repris confiance en eux et obtenu le baccalauréat en redoublant plus rarement leur terminale (4% de redoublants en section *théâtre,* 8% en section *cinéma*) que leurs camarades A1 et A2 (respectivement 15 et 17% de redoublants). Les notes qu'ils ont obtenues à cet examen dans l'option artistique (11,9 en moyenne à l'écrit et 13,9 à l'oral pour l'option *théâtre* ; 12,1 en moyenne à l'écrit et 13,3 à l'oral pour l'option *cinéma*) et le coefficient qui lui était affecté (coefficient 6) étaient bien propres, il est vrai, à les mener au succès.

Un public pour la culture

La section A3 a sans doute également contribué à faire de ces jeunes un public particulièrement assidu des manifestations culturelles. Lorsqu'ils étaient en terminale, les futurs bacheliers A3 allaient très souvent au théâtre et au cinéma: cette année-là, 88% des élèves de la section *théâtre* ont vu «10 pièces et plus» et 45% des élèves de la section *cinéma* ont fréquenté les salles obscures au rythme d'une fois par semaine. Aujourd'hui, leur fréquentation des salles de théâtre et de cinéma demeure exceptionnellement élevée, comme le montre bien la comparaison avec les élèves A1 et A2 *(tableau 4).*

Cette grande assiduité, jointe à la formation spécifique reçue dans le domaine, procure aujourd'hui à ces jeunes le sentiment de constituer un public particulièrement averti: en matière de théâtre, les élèves de la section *théâtre* s'estiment en effet «curieux» (94%), «critiques» (94%), «difficiles» (75%), «connaisseurs» (74%), voire «sévères» (65%). Seulement 17% d'entre eux se jugent «peu compétents» contre 78% de leurs camarades de la section *cinéma,* 74% des élèves A1 et 81% des A2. Concernant le septième art, les bacheliers de la sec-

Tableau 3 : **Les effets de la section**

	Sur 100 bacheliers de la section...	
Adhèrent aux opinions suivantes :	*A3 théâtre*	*A3 cinéma*
- «Ça m'a donné envie d'aller au théâtre / au cinéma»	83	61
- «Ça m'a permis de prendre confiance en moi»	80	51
- «J'ai appris à m'expliquer oralement»	80	49
- «Je n'aurais jamais appris autant de choses dans une autre filière»	59	54
- «Ça a développé mon goût de la lecture»	53	33
- «Ça m'a donné un but dans la vie»	37	42
- «Je me suis prouvé que je n'étais pas nul»	36	36
- «Grâce à l'option, je me suis mis à aimer d'autres matières»	35	34
- «Ça m'a permis de supporter le lycée, sinon j'aurais abandonné»	27	16
- «Sans cela, j'aurais peut-être pris une mauvaise pente»	14	12

Tableau 4 - **Les sorties artistiques**

	Sur 100 bacheliers de la section...			
Sont allés au cours des 12 derniers mois,	*A3 théâtre*	*A3 cinéma*	*A1*	*A2*
- à un concert	75	71	59	52
- voir une exposition artistique	77	72	54	51
- voir un spectacle de danse	38	22	15	16
- voir un spectacle de théâtre	86	48	39	27
dont 5 à 9 fois	*18*	*11*	*4*	*4*
10 fois et plus	*46*	*3*	*6*	*2*
- au cinéma	98	96	96	97
dont au moins 1 fois par semaine	*16*	*34*	*7*	*5*

Tableau 5 - **Les études entreprises après le baccalauréat**

	Sur 100 bacheliers de la section...			
Ont entrepris des études supérieures de...	*A3 théâtre*	*A3 cinéma*	*A1*	*A2*
- lettres	21	12	13	15
- théâtre	16	1	-	-
- histoire / géographie / histoire de l'art	15	19	19	5
- psychologie / sociologie	13	9	10	4
- communication	10	16	4	7
- langues	8	9	17	45
- cinéma	2	9	-	-
- audiovisuel	-	7	-	-
- droit / sciences politiques	6	7	18	12

tion *cinéma* s'arrogent ces différents qualificatifs dans les mêmes proportions. Ils sont également minoritaires à se considérer «peu compétents» (17%), à la différence des A3 *théâtre* (46%), des A1 (54%) et des A2 (57%).

Mais plus généralement, l'enseignement artistique reçu en A3 - et l'enseignement théâtral plus encore, semble-t-il, que l'enseignement du cinéma - a développé chez ces élèves un intérêt pour toutes les formes de la création artistique: bien plus que leurs camarades des autres séries littéraires, les A3 ont lu des livres au cours de l'année écoulée, ont fréquenté les salles de concert, les spectacles de danse et les expositions artistiques *(tableau 4)*.

Les difficiles lendemains du baccalauréat

Que font aujourd'hui ces jeunes ? Presque tous ont entrepris des études supérieures (94% des A3 *théâtre*, 95% des A3 *cinéma*), le plus souvent à l'université (82% des A3 *théâtre*, 79% des A3 *cinéma*). Certains, minoritaires, se sont engagés dans la préparation d'un B.T.S. (4% des élèves *théâtre*, 6% des élèves *cinéma*), ou bien suivent les cours d'une école spécialisée privée (5% des A3 *théâtre*, 5% des A3 *cinéma*).

Conformément à leur formation littéraire,ils ont choisi en priorité des études de lettres, d'histoire, de géographie, de langues ou de sciences sociales *(tableau 5)*. En outre, 16% des élèves de la section *théâtre* ont engagé des études de théâtre, manifestant ainsi leur désir d'une orientation professionnelle dans le domaine. Il en va de même pour 16% des A3 *cinéma* qui poursuivent des études dans la filière cinéma ou audiovisuel.
On note par ailleurs une proportion non négligeable d'élèves des deux sections dans des cursus de «communication».

Confrontée aux motivations initiales invoquées à l'appui de l'orientation en A3 et à l'intérêt déclaré pour la discipline artistique enseignée dans cette section, la proportion de bacheliers A3 dans les filières universitaires de théâtre ou de cinéma peut sembler modeste. Il n'est toutefois pas exclu qu'elle soit le résultat d'un compromis entre les souhaits des élèves et les réalités de la sélection à l'entrée des filières spécialisées les plus prestigieuses : un tiers des bacheliers *théâtre* (33%) et près de la moitié des bacheliers *cinéma* (45%)(mais seulement 22% des A1 et 24% des A2) reconnaissent aujourd'hui avoir dû «renoncer à des études, une formation qu'ils auraient souhaité entreprendre» après leur baccalauréat. Et pour certains de ces jeunes, il s'agissait précisément d'études dans le domaine du théâtre (17% des bacheliers *théâtre* ayant renoncé à une

Tableau 6 - **Les activités artistiques «en amateur»**

	Sur 100 bacheliers de la section...			
Ont pratiqué depuis leur baccalauréat une ou plusieurs des activités suivantes :	*A3 théâtre*	*A3 cinéma*	*A1*	*A2*
- théâtre	**61**	14	7	7
- cinéma / audiovisuel	20	**54**	5	8
- autre (danse, photo, musique, arts plastiques, ...)	**68**	**58**	49	38

formation) ou du cinéma (14%), et plutôt d'une école spécialisée publique ou privée (14% des élèves *théâtre*, 22% des élèves *cinéma*) que de l'université.

Faible motivation ou bien hésitations inhérentes aux lendemains du baccalauréat ? Les bacheliers A3 semblent plutôt moins à l'aise que leurs camarades A1 et A2 dans les cursus universitaires: ils sont plus nombreux à abandonner les premières études entreprises après leur bac (2 ans après l'obtention du Bac, 13% des bacheliers A3 *théâtre* ayant entrepris des études les ont abandonnées contre 3% des bacheliers A2), plus nombreux aussi à se réorienter vers un autre cursus que celui engagé initialement.

Au total, trois ou quatre ans après le baccalauréat, seulement 38% des bacheliers *théâtre* et 47% des bacheliers *cinéma* (contre 67% des A1 et 51% des A2) ont effectivement obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat.

Théâtre ou cinéma pour le plaisir

Même lorsqu'ils suivent aujourd'hui des études de lettres ou d'histoire, les bacheliers A3 n'ont pas renoncé aux passions qui les animaient au lycée. L'intensité de leur fréquentation des salles de théâtre et de cinéma n'en est pas le seul indicateur.
Près d'un bachelier sur trois (31% des A3 *théâtre*, 31% des A3 *cinéma*) a suivi depuis son baccalauréat «un stage ou une formation de courte durée» dans le domaine du théâtre, du cinéma, de la vidéo ou de la télévision.

En outre, une très forte proportion d'élèves a exercé une ou plusieurs activités artistiques «en amateur» dans le domaine du théâtre ou du cinéma *(tableau 6)*.

Bien plus que les bacheliers A1 et A2, ils s'investissent également pour leur plaisir dans d'autres activités artistiques (photo, musique, danse, ...), attestant une fois encore de leur capacité d'ouverture et d'intérêt pour les différentes formes de l'expression artistique.

Concernant le devenir professionnel des jeunes des sections A3 théâtre et A3 cinéma, un point important semble mis en lumière par l'enquête : les bacheliers de ces sections ne s'orientent pas massivement vers les professions du spectacle et de l'audiovisuel, comme pouvaient le donner à penser leurs motivations initiales à l'entrée en seconde.

Il se peut bien sûr que certains jeunes aient entrepris des études non artistiques dans le but de parfaire leurs connaissances générales avant d'accéder, dans un second temps, à des formations au théâtre ou au cinéma prestigieuses et très sélectives. Seul un suivi à plus long terme permettrait d'identifier de telles stratégies.

Dès aujourd'hui, en revanche, l'effet culturel de l'enseignement du théâtre et du cinéma au lycée ne peut être mis en doute : à travers l'enseignement d'une discipline spécifique, c'est bien toute la sphère de la création artistique qui se trouve offerte à la curiosité et à l'intérêt de ce public jeune. En témoignent avec éloquence le niveau exceptionnellement élevé de leur fréquentation des lieux de spectacle ou d'exposition, mais aussi, de façon plus originale encore, leur implication active dans un très large éventail de pratiques artistiques «en amateur».

Source

Le Département des études et de la prospective a entrepris, à la demande de la Délégation au développement et aux formations et du Centre national de la cinématographie, une étude sur le devenir des jeunes ayant obtenu un baccalauréat A3 théâtre ou A3 cinéma, afin de cerner les effets d'un tel enseignement artistique sur l'orientation professionnelle, et sur les pratiques et les intérêts culturels de ces jeunes. L'enquête sur le terrain a été menée par l'*Institut Louis Harris France* au premier semestre 1993. Elle a comporté deux phases:
- une première phase qualitative exploratoire par entretiens en face à face auprès de 10 bacheliers A3 Théâtre et 10 bacheliers A3 Cinéma;
- une seconde phase quantitative fondée sur l'interrogation par téléphone de 200 bacheliers A3 Théâtre, 200 bacheliers A3 Cinéma, ainsi qu'un échantillon témoin de 320 bacheliers d'autres sections littéraires (157 bacheliers A1, 163 bacheliers A2, choisis dans des lycées publics et privés dotés de sections A3 théâtre et A3 cinéma).
Les jeunes interrogés se répartissaient équitablement sur l'ensemble du territoire national et sur quatre années d'obtention de diplôme (bacheliers 1989, 1990, 1991, 1992).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE - Direction de l'administration générale - Département des études et de la prospective
Directeur de la publication : Hubert Astier - Rédacteur en chef : Marc Nicolas - La Documentation Française / DF 53111-1 - ISSN 0294-8451 - N° Commission paritaire 1290 AD

Maquette PAO : M-F Lamy (1) 45 53 30 89 - Imprimerie Bialec S.A., Nancy